



## COMITE CDTT22 - TARIFS POUR LA SAISON 2021 - 2022

	Part FTT	Part LBTT	Part Comité 22	Aide LBTT	Aide CDTT22	TOTAL
<b>AFFILIATION</b>						
1ère année	24,00 €	12,00 €	12,00 €			48,00 €
2ème année	24,00 €	12,00 €	12,00 €			48,00 €
Fusion	75,00 €	96,00 €				171,00 €
Réaffiliation libre	75,00 €	96,00 €				171,00 €
Réaffiliation corpo	75,00 €	42,00 €				117,00 €
<b>REVUES FTT</b>						
Abonnement papier	39,00 €					39,00 €
Abonnement numérique	18,00 €					18,00 €
Papier + numérique	45,00 €					45,00 €
<b>LICENCE Traditionnelle</b>						
Vétérans - Seniors - Juniors	22,15 €	23,05 €	12,30 €	-4,61 €		52,89 €
Cadets - Minimes	13,15 €	20,35 €	12,00 €	-20,35 €		25,15 €
Benjamins - Poussins	13,15 €	9,45 €	9,40 €	-9,45 €		22,55 €
<b>LICENCE Promo</b>						
Vétérans - Seniors - Juniors	7,40 €	7,00 €	7,10 €	-1,40 €		20,10 €
Cadets - Minimes	3,50 €	5,30 €	5,00 €	-5,30 €		8,50 €
Benjamins - Poussins	3,50 €	5,30 €	5,00 €	-5,30 €		8,50 €
<b>CRITERIUM FEDERAL(indiv)</b>						
Vétérans - Seniors	17,00 €	8,50 €	8,50 €		-8,50 €	25,50 €
Juniors-Cadets-Minimes	8,00 €	4,70 €	4,70 €		-4,70 €	12,70 €
Benjamins-Poussins	8,00 €	4,70 €	4,70 €		-4,70 €	12,70 €

Seuls les montants en **mauve** sont déterminés par le comité

En raison du Covid-19, les tarifs départementaux du Critérium Fédéral sont gratuits et les autres tarifs sont gelés,

Gratuité sur la part Ligue (licences tradi et promo) pour les poussins à cadets

- Réduction de 20% de la part Ligue (licences tradi et promo) pour les juniors à vétérans

### Répartition en %

	Part FTT	Part LBTT	Part CDTT22	TOTAL
<b>LICENCE Traditionnelle</b>				
Vétérans - Seniors - Juniors	42%	35%	23%	100%
Cadets - Minimes	52%	0%	48%	100%
Benjamins - Poussins	58%	0%	42%	100%
<b>LICENCE Promo</b>				
Vétérans - Seniors - Juniors	37%	28%	35%	100%
Cadets - Minimes	41%	0%	59%	100%
Benjamins - Poussins	41%	0%	59%	100%



INDIVIDUELS (CF)				
Vétérans - Seniors	67%	33%	0%	100%
Juniors-Cadets-Minimes	63%	37%	0%	100%
Benjamins-Poussins	63%	37%	0%	100%

## Tarifs prévisionnels 2021-2022

1 - Engagements	Ristourne suite Covid-19	
	Engagements en Championnat par équipes Adultes	35€
Engagements Finales par classement	6 €	
Engagements Critériums Départementaux Catégories Jeunes	2 €	
Engagements Critériums Départementaux Catégories Seniors	6 €	
Engagements Critériums Départementaux Catégories Doubles par joueur	3 €	
Engagements Coupe par équipe Vétérans	6 €	
Engagements Individuel Vétérans	5 €	
Engagements Interclubs par équipes Jeunes	5 €	
Engagements Circuit Jeunes/PPP/tournois féminin	Gratuit	
Participation Journée de détection	Gratuit	
Participation aux Stages Départementaux sans nuitée ni restauration par jour et par stagiaire	10 €	
CST Regroupement Poussins Benjamins sans nuitée ni restauration par jour et par stagiaire (15 € dont 5€ pris en charge par le Comité)	10 €	
2 - Amendes		
Absence à l'Assemblée Générale de Septembre	50 €	
Absence à la Pré -AG de Juin	50 €	
1er Forfait en championnat par équipes seniors	28 €	
Forfait Général en championnat par équipes seniors	80 €	
Forfait non excusé en Interclubs jeunes	15 €	
Forfait non excusé aux Compétitions individuelles D22	20 €	
Retard dans l'envoi des feuilles de rencontres	10 €	
Feuille de rencontre non transmise	20 €	
Falsification de la feuille de rencontre	80 €	
Scores non servis sur SPID	10 €	
Détails de la rencontre non servis sur SPID	10 €	

### CDTT22 Aides aux clubs organisateurs :

- ⇒ 120 euros par jour + 1,60 euros balles compétitions 3\* par table pour toutes compétitions officielles sous la FFTT supérieures à 20 tables utilisées.  
180 euros pour un weekend couplé ou 2 jours de suite.



Comité Départemental de Tennis de Table Des Côtes d'Armor  
CDTT22

E-mail : [comitecdtt22@gmail.com](mailto:comitecdtt22@gmail.com)

Site web : <https://www.cdt22.com>

- ⇒ 100 euros par jour + 1,60 euros balles compétitions 3\* par table pour toutes compétitions officielles sous la FFTT inférieures à 20 tables utilisées.  
150 euros pour un weekend couplé ou 2 jours de suite.
- ⇒ 70 euros par jour pour toute autre mise à disposition de salles avec tables (balles non-compétitions fournies par le Comité).  
Toutes les organisations prévues au calendrier seront maintenues sauf si moins de 2 inscrits.

### **Aides aux clubs gestionnaires de matériel :**

400 € par saison par site

### **Vacations des Juges-Arbitre pour les compétitions départementales du CDTT22 :**

JA1 : 20 €  
DE : 25 €  
JA2/JA3 : 35 €

### **Frais km pour les réunions CDTT22 et pour les JA sur note de frais :**

CDTT22 : 0,25 €/km  
LBTT : 0,25 €/km.

### **En option : cotisation départementale**

Cette cotisation départementale D22 est sur la base du nombre de voix de chaque club lors des élections à bulletin secret, pour financer le recours annuel à l'agence d'Expert-comptable pour l'établissement des comptes et bilans présentés à l'AG du Comité CDTT22.

**Valeur du point = 1932 € / 88 points des 28 clubs = 22 €.**

De 3 à 10 licenciés : 1 voix, de 11 à 20 licenciés : 2 voix, de 21 à 50 licenciés : 3 voix,  
de 51 à 500 licenciés : 1 voix supplémentaire par 50 ou fraction de 50 licenciés.

Cette cotisation départementale sera annulée s'il y a un bénévole qui prendrait en charge toutes les activités effectuées par l'agence CERFRANCE d'Expert-comptable pour l'établissement des comptes et bilans présentés à l'AG du Comité.

### **Vacations Gwenn Bozec pour 2021-2022 :**

- ⇒ 1H30 : 42 €
- ⇒ Journée : 180 €
- ⇒ Semaine : 840 €
- z